

Décès du troisième homme porteur d'un c

Le troisième porteur d'une prothèse du coeur artificiel de Carmat est subitement mort d'un arrêt respiratoire vendredi dernier. La prothèse n'est pas impliquée dans son décès, survenu plus de huit mois après sa greffe, a annoncé mardi la société Carmat.

"Les analyses réalisées n'ont pas montré d'implication de la prothèse dans le décès du patient", contrairement aux décès des deux premiers précédents greffés,

Cet homme de 74 ans était rentré à son domicile fin août, après avoir été greffé du coeur artificiel le 8 avril par l'équipe de chirurgie cardiaque des Hôpitaux universitaires de Strasbourg dans le cadre de l'étude de faisabilité du dispositif.